



# LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 16 au 31 décembre 2019

*La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parue dans la presse algérienne*

## **Président de la République Programme et annonces**

Le nouveau président de la République a esquissé les grandes lignes de son programme, voulant « bâtir une économie nationale forte et diversifiée à même de mettre le pays à l'abri de la dépendance aux hydrocarbures et vis-à-vis de l'étranger ».

Concernant l'agroalimentaire, il a insisté sur la nécessité de protéger la production nationale, faisant savoir que les accords commerciaux, notamment avec l'Union Européenne, prévoient des clauses permettant la prise des mesures de protection du produit national. Il a ainsi souligné l'impératif d'accorder davantage d'intérêt à l'activité de stockage et de refroidissement des produits agricoles et a évoqué la création d'une société spécialisée en la matière au niveau des ports et aéroports.

Par ailleurs, il a appelé les opérateurs industriels à s'inspirer de l'industrie militaire en termes de taux d'intégration nationale, de patriotisme, d'engagement et de sérieux dans le processus de redressement industriel. « Certains projets ne peuvent être qualifiés d'industrie, car il s'agit simplement d'une importation masquée », appelant à « réviser les procédés d'importation » et à « traiter certaines pratiques immorales entachant cette opération ».

Dans le domaine de la santé, il a rappelé le rôle de l'Etat de « garantir l'accès des citoyens à une prise en charge sanitaire de qualité à travers l'augmentation du budget accordé au secteur de la santé, la réalisation de nouveaux centres hospitalo-universitaires et la résolution de la problématique des urgences médicales ».

Dans le secteur pharmaceutique, le président de la République a appelé le groupe public Sidal à augmenter sa part dans le marché national de 30 à 40% au minimum. Il a affirmé la priorité à donner à la couverture des besoins nationaux en termes de médicaments de base, notamment ceux ayant trait à la santé maternelle et infantile.

Marquant un intérêt particulier pour le tourisme, il a appelé à la mise en place de « plusieurs mécanismes d'appui au secteur : classement des sites touristiques en Algérie, offres de vols concurrentielles et allègement des procédures de demande de visa ». Et dans ce cadre, il a ordonné la réouverture de l'ensemble des aéroports inexploités au niveau national afin de dynamiser le trafic aérien intérieur, estimant « intolérable de construire des aéroports au niveau national sans que ceux-ci ne soient opérationnels et desservir quotidiennement ».

(APS)

## Gouvernement Nominations

Le nouveau chef de l'Etat a nommé :

- M. Abdelaziz Djerad en qualité de Premier ministre ;
- M. Kamel Beldjoud, ministre de l'Habitat, en qualité de ministre de l'Intérieur.
- M. Nouredine Ayadi au poste de Directeur de cabinet de la présidence de la République.
- M. Mohamed El Amine Messaid au poste de Secrétaire Général de la présidence de la République.

(TSA ALGERIE – EL MOUDJAHID)

L'année 2019 a été marquée par :

- la crise financière (annoncée depuis plusieurs années), des prévisions de réserves de change de 60 Mds USD d'ici la fin de l'année, les échecs successifs des réformes et le statu quo sur le plan politique.
- Les difficultés auxquelles fait face l'industrie de montage automobile, avec tous les projets annoncés et démarrés, notamment en raison d'affaires de corruption.
- L'incarcération de patrons, oligarques et ministres qui auraient profité de leurs statuts et de leurs fonctions pour détourner d'importantes enveloppes financières. Et ce, suite aux nombreuses révélations autour de plusieurs dossiers douteux auxquels de hauts responsables sont directement impliqués.
- Les enquêtes contre la corruption qui ont été lancées et qui ont frappé de plein fouet le monde de l'entreprise, et par ricochet, celui de l'emploi. Selon les estimations de certains experts, les entreprises incriminées représentent environ 50 000 emplois directs, alors que les pertes engendrées par une telle situation chez leurs fournisseurs et sous-traitants locaux restent encore à chiffrer.
- La frilosité du secteur bancaire, notamment public. Selon un expert financier, « les dirigeants des banques publiques ont peur d'être incriminés pour crédits de complaisance et dilapidation de deniers publics, alors que ceux des banques privées internationales ont réagi sur injonction de leur maison mère pour protéger leurs comptes d'exploitation au risque de se voir reprocher une rupture abusive et devoir indemniser les préjudices qui en découlent ».
- La révision de la loi sur les hydrocarbures à laquelle sont reprochées la précipitation, l'exclusion des différents partenaires et l'absence de débat préalable. En parallèle, le Gouvernement a amendé la loi organique n° 18-15 relative aux Lois de Finances pour séparer le régime fiscal des activités en amont liées au secteur des hydrocarbures des Lois de Finances, et donner un signal fort aux partenaires de l'Algérie quant à la stabilité de cette fiscalité.
- La signature, entre Sonatrach et ses partenaires, de nombreux accords pour le renouvellement des contrats gaziers à moyen et long termes. **1)** ENI (Italie) : renouvellement du contrat d'approvisionnement en gaz naturel à long terme. **2)** Edison (Italie) : renouvellement d'un contrat vente/achat de gaz naturel pour une durée de 08 ans. **3)** Galp Energia (Portugal) : approvisionnement en gaz naturel du marché portugais pour un volume de 2,5 Mds m<sup>3</sup>/an, prolongeant ce partenariat d'une durée de 10 années supplémentaires. **4)** Cepsa et Naturgy (Espagne) : cession des parts de Cepsa dans le gazoduc Medgaz.
- Le Financement non conventionnel, institué en 2017 et gelé en mai 2018, a totalisé 6 556,2 Mds DZD (≈ 55,02 Mds USD), mobilisés jusqu'à janvier 2019 par le Trésor public auprès de la Banque d'Algérie. Ainsi, une enveloppe de 5 945,5 Mds DZD (≈ 49,89 Mds USD) ont été injectés dans l'économie au 25 septembre 2019, 364 Mds DZD (≈ 3,05 Mds USD) ont servi à couvrir une partie du déficit de la Caisse Nationale des Retraies (CNR) qui se chiffre à 700 Mds DZD (≈ 5,87 Mds USD).

(EL WATAN)

## 2019 Bilan économique

Selon la Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes, l'essentiel des échanges commerciaux de l'Algérie, durant les neuf premiers mois 2019, s'est effectué avec l'Europe, soit 57,33% de la valeur globale des échanges.

Les principaux partenaires de l'Algérie sont : la France, l'Italie, l'Espagne et la Grande Bretagne en Europe ; la Chine, l'Inde, l'Arabie Saoudite et la Corée en Asie ; l'Argentine, les Etats Unis d'Amérique et le Brésil dans les Amériques ; et l'Egypte, la Tunisie et le Maroc en Afrique.

<b>Evolution des échanges entre l'Algérie et les régions du monde entre les neuf premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)</b>				
<b>Région</b>	<b>Europe</b>	<b>Asie</b>	<b>Amériques</b>	<b>Afrique</b>
<b>2018</b>	38,13	14,17	09,86	02,55
<b>2019</b>	34,19	14,58	07,45	02,66
<b>Evolution</b>	- 10,33 %	+ 02,92 %	- 24,40 %	+ 04,02 %

<b>Evolutions des importations et exportations de l'Algérie avec l'Europe entre les neuf premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evolution</b>
<b>Importations</b>	18,72	17,17	- 08,25 %
<b>Exportations</b>	19,41	17,02	- 12,32 %

<b>Evolutions des importations et exportations de l'Algérie avec l'Asie entre les neuf premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evolution</b>
Importations		9,67	
Exportations	4,55	4,91	+ 02,92 %

<b>Evolutions des importations et exportations de l'Algérie avec les Amériques entre les neuf premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evolution</b>
Importations	4,56	4,24	- 07,10 %
Exportations	5,29	3,21	- 39,33 %

<b>Evolutions des importations et exportations de l'Algérie avec l'Afrique entre les neuf premiers mois 2018 et 2019 (Mds USD)</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>Evolution</b>
Importations	0,92	0,97	+ 05,13 %
Exportations	1,63	1,68	+ 03,39 %

(RADIO ALGERIENNE)

Le ministère des Finances a fixé les termes de référence pour le choix des dix-huit administrateurs indépendants devant siéger dans les conseils d'administration des six banques publiques, à raison de trois administrateurs par banque.

(APS)

**ONS  
Inflation**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), l'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 2% jusqu'à novembre 2019. Par ailleurs, la variation mensuelle des prix à la consommation au mois de novembre 2019, par rapport à octobre, est de - 0,6%.

(EL MOUDJAHID)

**ONS  
Salaires**

Selon l'Office National des Statistique (ONS), le salaire net mensuel moyen en Algérie (hors agriculture et administration) a été estimé à 41 000 DZD ( $\approx$  344,10 USD) en 2018, contre 40 325 DZD ( $\approx$  338,43 USD), soit une hausse de 1,6%. Cette augmentation confirme la tendance haussière entamée depuis 2014 avec une hausse de 4,8% en 2014, de 3,8% en 2015, de 1,7% en 2016 et de 1,1% en 2017.

<b>Les salaires nets moyens pour certains secteurs (public et privé confondus)</b>		
<b>Secteur</b>	<b>Salaire net moyen</b>	
	<b>DZD</b>	<b>USD</b>
Industries extractives	60 300	506,08
Production et distribution de l'électricité et du gaz	46 359	389,08
Santé	46 000	386,06
Hôtels et restaurant	34 400	288,71
Immobilier et services aux entreprises	33 900	284,51

<b>Salaires nets par qualification (public et privés confondus)</b>		
	<b>DZD</b>	<b>USD</b>
Cadres	80 000	671,42
Personnel de maîtrise	48 200	404,53
Agents d'exécution	29 200	245,06

**Pour information** : Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

**Pour information** : L'enquête a été menée auprès de 748 entreprises, dont 523 publiques, et 236 privées nationales de 20 salariés et plus.

(EL MOUDJAHID)

**ONS  
Chômage**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux de chômage en Algérie a atteint 11,4% en mai 2019, contre 11,7% en septembre 2018, enregistrant un fléchissement substantiel chez les hommes, passant de 9,9% à 9,1% entre les deux périodes de comparaison.

La population au chômage a été estimée à 1,449 million de personnes, contre 1,462 million de personnes en septembre 2018. Il est précisé que 62,9 % des chômeurs sont des chômeurs de longue durée, cherchant un emploi depuis plus d'une année.

Par ailleurs, le nombre de la population active a atteint 12,73 millions de personnes en mai dernier, contre 12,46 millions de personnes en septembre 2018.

(HORIZONS)

**ONS  
Production  
industrielle  
Prix**

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 3% durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, par rapport à la même période 2018.

Cette variation haussière a été tirée essentiellement par les secteurs des industries : textile, minière, du bois, sidérurgique, métallique, mécanique et électrique.

<b>Evolution des prix sortie-d'usine entre les 3èmes trimestres 2018 et 2019</b>	
Industries textiles	+ 09,30 %
Fabrication des biens de consommation	+ 09,90 %
Fabrication des biens intermédiaires	+ 08,70 %
Mines et carrières	+ 08,30 %
Production de bois, liège et papier	+ 04,60 %
ISMMEE	+ 04,40 %
Agroalimentaire	+ 02,50 %
Energie (électricité)	- 01,20 %

**Pour rappel :** L'évolution moyenne des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures a augmenté de 2,1% en 2018, par rapport à 2017.

(HORIZONS – APS)

### Hydrocarbures Fiscalité

L'amendement de la Loi organique n° 18-15 relative aux lois de finances, séparant le régime fiscal des activités amont liées au secteur des hydrocarbures des lois de finances a été publiée au Journal Officiel n° 78.

Cet amendement permettra ainsi au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de prévoir des dispositions fiscales, et exclut de cette séparation les exonérations fiscales qui restent exclusivement du ressort des Lois de Finances.

**Pour information :** <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2019/F2019078.pdf>

(APS – JORADP)

### Agriculture Réduction de la facture alimentaire

La réduction de la facture des importations des produits alimentaires a été le cheval de bataille du secteur de l'agriculture en 2019, lequel a gagné le pari d'atteindre l'autosuffisance alimentaire dans certaines filières.

Le secteur représente aujourd'hui 12% du Produit Intérieur Brut (PIB) avec une production qui s'est chiffrée à 2,9 Mds USD en 2019, et a réussi, au cours de l'année écoulée, à réduire ses importations qui ont dépassé 8,5 Mds USD en 2018.

(APS)

### PNUD IDH Classement

Selon le dernier rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Algérie a été classée 1<sup>er</sup> pays maghrébin et 3<sup>ème</sup> africain ayant un Indice de Développement Humain (IDH) « élevé ».

L'Algérie est classée à la 82<sup>ème</sup> place à l'échelle mondiale, devançant la Tunisie (91<sup>ème</sup>), la Libye (110<sup>ème</sup>), le Maroc (121<sup>ème</sup>).

(HORIZONS)

### FEM Rapport TIC

Selon le rapport du Forum Economique Mondial (FEM) sur la compétitivité mondiale pour l'année 2019, l'Algérie a été classée à la 76<sup>ème</sup> place au niveau mondial matière d'adoption des TIC, gagnant 7 places par rapport à 2018. Elle a ainsi réalisé de nouveaux progrès notamment en matière d'adoption des TIC, de téléphone, de haut débit mobile.

(APS)

### DZ-Chine Route de la soie Coopération

Selon l'Institut National d'Etudes de Stratégies Globales (INESG), « à l'aube du nouveau plan quinquennal 2019-2023 de coopération sino-algérienne, la dynamique des Routes de la soie peut présenter des opportunités certaines et de nombreux avantages pour l'Algérie ». Il est précisé que « la Chine, avec laquelle notre pays entretient des relations exemplaires, est un leader en énergie solaire. L'Algérie se trouve au cœur de la ceinture mondiale de l'énergie ».

	<p>Selon les chiffres du Conseil National Economique et Social (CNES), plus de 55 000 chinois travaillent en Algérie notamment dans le secteur du BTP où la société chinoise CSEC comptait à elle seule 245 projets en Algérie à son actif à la fin 2016.</p> <p><b><u>Pour rappel</u></b> : L’initiative OBOR, ou la Nouvelle route de la soie, a été lancée en 2013 et consiste à développer un ensemble de liaisons commerciales maritimes, routières et de réseaux ferroviaires entre la Chine et le reste du monde avec un budget de 1 000 Mds USD consacrés à ce programme.</p> <p><b><u>Pour rappel</u></b> : Le tracé de la Nouvelle route de la soie couvre une population totale de 4,4 milliard de personnes (63% de la population mondiale) et 30% du PIB mondial.</p> <p><b><u>Pour information</u></b> : La balance des échanges commerciaux avec la Chine est marquée par un déséquilibre en faveur du géant asiatique avec des importations de 9 Mds USD et des exportations algériennes ne dépassant pas 500 MUSD.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Partenariat MEI General Electric</b></p>	<p>La société de Maintenance des Equipements Industriels (MEI), filiale du groupe Sonelgaz, a signé, avec General Electric (GE), une commande d’un montant de 7,5 MUSD de pièces de rechange fabriquées localement pour les besoins des installations énergétiques gérées par le groupe américain en Algérie ainsi que ses clients à l’étranger.</p> <p>Cette première commande fait partie du contrat d’achat conclu entre les deux parties en 2017, pour un montant total prévisionnel de 990 MUSD sur vingt ans.</p> <p style="text-align: right;"><i>(L’EXPRESSION)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Sonatrach Chevron</b></p>	<p>Après une accélération des contacts au cours de l’année suite au gel de l’accord avec ExxonMobil, Chevron, la deuxième plus importante compagnie pétrolière américaine, a décidé de mettre un terme aux négociations avec Sonatrach.</p> <p>Il est précisé que Sonatrach n’a donné aucune suite à Chevron alors qu’un workshop était prévu le 15 octobre dernier à Alger.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LE SOIR D’ALGERIE)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Entreprise française Renault Algérie</b></p>	<p>Alors que le secteur automobile national est confronté à une grave crise, le groupe Renault a publié un communiqué confirmant sa volonté de poursuivre ses investissements en Algérie.</p> <p>« Le groupe Renault confirme sa volonté de poursuivre ses investissements en Algérie, notamment de réaliser son projet CKD, qui doit conduire à de nouvelles créations d’emplois, un accroissement du taux d’intégration locale ainsi qu’au développement de l’exportation de pièces automobiles ». « En cinq ans, trois modèles ont été intégrés et 1 300 emplois directs ont été créés ».</p> <p><b><u>Pour rappel</u></b> : Fin mai, le ministère de l’Industrie et des Mines a décidé de plafonner les quotas d’importation des kits destinés aux usines de montage de véhicules de tourisme à 2 Mds USD par an, répartis sur quatre marques : Renault Algérie avec un quota de 660 MUSD, Sovac-VolksWagen, Hyundai (Tahkout) et Kia (Gloviz).</p> <p style="text-align: right;"><i>(TSA ALGERIE)</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>Entreprise française PCPA</b></p>	<p>Les premiers véhicules de la marque française Peugeot seront assemblés localement dès le mois de mars 2020, permettant d’envisager un lancement de cette 1<sup>ère</sup> phase industrielle à la mi-2020, avec le soutien des autorités algériennes.</p> <p>L’usine de production automobile du groupe Peugeot Citroën en Algérie (PCPA) est d’une capacité nominale de production de 50 000 unités dans une première étape, avant d’attendre 75 000 unités.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>

<p><b>Entreprise algérienne Sonatrach Prêt</b></p>	<p>Sonatrach Petroleum Investment Corporation (SPIC), filiale du groupe national Sonatrach, a contracté deux prêts d'un montant total de 250 MUSD à l'institution financière saoudienne Arab Petroleum Investments Corporation (APICORP), pour les besoins de sa raffinerie d'Augusta en Italie.</p> <p>Le premier prêt, d'un montant de 100 MUSD, est une facilité de préfinancement bilatérale qui servira à financer l'entretien de la raffinerie d'Augusta (Italie), rachetée par Sonatrach en décembre 2018.</p> <p>Le second prêt est une lettre de crédit syndiquée d'un montant de 150 MUSD, destiné à l'achat de pétrole brut à Saudi Aramco pour approvisionner la raffinerie d'Augusta.</p> <p style="text-align: right;"><i>(MAGHREB EMERGENT)</i></p>
<p><b>Entreprise algérienne Sonatrach Droit de préemption</b></p>	<p>Après l'annonce de l'exercice de son droit de préemption sur les actifs d'Anadarko, Sonatrach a émis le vœu d'ouvrir des discussions avec la compagnie italienne Edison au sujet du statut des actifs gaziers qu'elle compte céder à la britannique Energiean Oil &amp; Gas pour la somme de 850 MUSD, en juillet dernier.</p> <p>« L'Acquisition reste soumise aux approbations gouvernementales, y compris au consentement des autorités algériennes compétentes concernant les actifs d'Edison en Algérie ».</p> <p><b>Pour information</b> : Edison détient 11% dans le projet gazier Reggane Nord dont la production a débuté en décembre 2017. Sonatrach en détient 40%, Repsol (Espagne) compte 29,25%, et Wintershall Dea (Allemagne) en détient 19,5%.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p><b>Entreprise algérienne Sonelgaz Production électrique</b></p>	<p>Selon le PDG de Sonelgaz, le groupe envisage d'augmenter ses capacités de production électrique de 20 000 MW additionnelles dans 10 ans.</p> <p>« Nous disposons aujourd'hui d'un parc de production totalisant une capacité installée de 21 000 MW. Pour répondre à la demande additionnelle prévue, nous allons réaliser en l'espace de 10 ans un parc de production équivalent à celui réalisé en 50 ans, soit 20 000 MW de capacité supplémentaire ».</p> <p>Enfin, dans le cadre de sa stratégie d'intégration nationale, Sonelgaz a conclu jusque-là 05 partenariats industriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boliers Handassa Industrie Algérie (BHI) : créé en 2019 entre Sonelgaz, Imetal et le sud-coréen BHI.</li> <li>• Sediver Algérie : créé en 2019 entre Sonelgaz, Enava et le français Sediver.</li> <li>• Vijai Electronics Algérie (VEA) : créé en 2018 entre Sonelgaz, Electro-industries, et l'indien Vijai Electricals.</li> <li>• Hyenco : créé en 2015 entre Sonelgaz et les sud-coréens Hyundai et Daewoo.</li> <li>• General Electric Algeria Turbines (GEAT) : créé en 2014 entre Sonelgaz et l'américain General Electric (GE).</li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p><b>OPEP OPAEP GECF</b></p>	<p>L'Algérie assurera, en 2020, la présidence de trois importantes organisations énergétiques, à savoir : l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP) et le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF).</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN – L'EXPRESSION)</i></p>
<p><b>ZLECAF Ratification</b></p>	<p>L'Algérie a ratifié l'Accord de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>

**Justice  
Anciens ministres**

M. Ghoul, ancien ministre des Travaux publics notamment, et M. Talai, ancien ministre des Transports et des Travaux publics, ont été auditionnés par le juge enquêteur près de la Cour suprême le 17 décembre 2019.

Incarcérés dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à l'encontre de M. Ali Haddad, PDG du groupe ETRHB Haddad et ancien président du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), les deux anciens hauts responsables sont poursuivis pour les mêmes chefs d'inculpation : octroi d'indus avantages dans les marchés et contrats publics, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, abus de fonction et conflit d'intérêt et corruption dans l'octroi des marchés publics.

Par ailleurs, les anciens ministres MM. Yousfi, Bedda, Zaâlane, et Benyounes ont comparu le 18 décembre devant le conseiller enquêteur à la Cour suprême dans le cadre des enquêtes sur des affaires de corruption dans lesquelles ils seraient impliqués. Ils sont poursuivis pour : octroi d'avantages indus dans les marchés publics, dilapidation de deniers publics, abus de pouvoir, conflit d'intérêts et corruption.

**Pour rappel** : MM. Ghoul et Talai sont en détention provisoire à la prison d'El Harrach depuis le mois de juillet.

*(EL MOUDJAHID – ALG24)*

**Justice  
Cevital  
M. Rebrab**

Le PDG du groupe Cevital, M. Issaad Rebrab, a été condamné, le 31 décembre 2019 à 18 mois de prison, dont 06 mois ferme et à une amende de 1,3 Md DZD (≈ 10,91 MUSD) dans l'affaire EvCon Industry.

**Pour rappel** : Placé en détention provisoire depuis le 23 avril 2019, le PDG du groupe Cevital, M. Issaad Rebrab, a été libéré à l'issue du procès.

*(LE SOIR D'ALGERIE – LIBERTE)*

*Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 02.01.2020*

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Denis Le Fers